ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2008-294 du 14 novembre 2008 portant nomination d'un expert auprès du groupe d'experts sur la sécurité virale des produits de santé

NOR: SJSM0831201S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5311-1 à L. 5312-5, D. 5321-7 et suivants ;

Vu la décision DG n° 2008-60 du 6 mars 2008 portant nomination d'experts auprès du groupe d'experts sur la sécurité virale des produits de santé,

Décide:

Article 1er

M. Clayette (Pascal) est nommé expert auprès du groupe d'experts sur la sécurité virale des produits de santé à titre complémentaire pour l'année 2008.

Article 2

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 14 novembre 2008.

Le directeur général, J. Marimbert